



Demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public *

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11 Code général des collectivités territoriales L2212-2 ; L2213-1 ; L5211-9 Code général de la propriété des personnes publiques L2121-1 ; L2122-2 et L2122-3 Arrêté préfectoral du 18 février 2002

* Formulaire à adresser au moins 10 jours avant le début de l'installation, ou au moins 30 jours si l'occupation est supérieure à un mois, à la mairie.

Nom :		Prénom :
Dénomination :		Représenté par :
Adresse Numéro :		Nom de la voie :
Code postal :	Localité :	Pays :
Téléphone * :	Indiquez l'	'indicatif pour le pays étranger :
		@,
Si le bénéficiaire est différent d	u demandeur	
Nom :		
		Nom de la voie :
		Pays :
		ndicatif pour le pays étranger :
Courriel:		@
Local	isation du site concerné	par la demande et date d'occupation
Voie concernée : Route dépar	tementale n°:Voie cor	mmunale n° Du * :// Au ://
	Hors applomération	on □ En agglomération □
	nors aggromeration	on a chroppioner attorna
Adresse Numéro : Ex	ctension:	Nom de la voie ou place :
Code postal : Lo	ocalité :	
		s) : Lieu-dit :

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Dépôt ou stationnement			
Demande initiale : □ Prolongation : □			
Nature du dépôt ou stationnement :			
Matériaux : □ Benne : □ Grue : □ Étalage : □ Échafaudage : □ Mobilier urbain : □			
Terrasses de café : ☐ Vente le long de la voie : ☐ Cirque : ☐ Forain : ☐ Brocante : ☐			
Étal : Autres (à préciser) :			
Surface Surface			
Largeur : de l'emprise : mètres / de la saillie : mètres / des trottoirs : mètres			
Longueur : de l'emprise : mètres / de la saillie : mètres / des trottoirs : mètres			
Pièces jointes à la demande Extrait K bis : □ Assurance : □ R.C.S. : □			
J'atteste de l'exactitude des informations fournies : Signature et cachet si entreprise, mairie ou association			
Fait à : le ://			
Nom : Qualité :			
DÉMARCHE OBLIGATOIRE			
(SEUL LE OU LA MAIRE DE LA COMMUNE PEUT AUTORISER OU NON L'OCCUPATION TEMPRAIRE DU DOMAINE PUBLIC)			
Demande déposée le : / / Commune de :			
Avis du Maire : favorable défavorable Cachet de la Mairie et visa de l'Élu			
Avis pôle éco / commerce : favorable □ défavorable □			
Le://			

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.